

vous proposent deux journées de formation
et de réflexion sur les thèmes :

ÉCOLOGIE, SOCIAL, DÉMOCRATIE
3 enjeux à appréhender dans leur
intégralité : Quelles déclinaisons locales et
quelles dispositions initier pour répondre
à l'attente des citoyen-ne-s ?

Le samedi 13 mars 2021
de 9h45 à 19h45
et le dimanche 14 mars 2021
de 9h30 à 12h30

A la Salle des Fêtes
Place Jean Jaurès
37000 TOURS

Le droit à la formation des élu-e-s

Deux possibilités vous sont offertes depuis 2015.

1- Le droit à la formation issu de la loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux dans son titre II, les frais de formation des élu-e-s constituent une dépense obligatoire pour les collectivités. Faire valider sa formation par la collectivité.

2- Le droit individuel à la formation des élu-e-s (DIF élu-e-s) instauré par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 permet aux élu-e-s de bénéficier d'un accès aux formations. Depuis 2016, chaque élu acquiert 20 heures de formation par an payée par le fonds mutualisé abondé par le 1% prélevé sur toutes les indemnités des élu-e-s. L'inscription des élu-e-s doit être adressée à : dif-élus@caissedesdepots.fr, au minimum 2 mois avant la formation (plus d'informations sur le site de F&C ou envoyer un message à contact@formationcitoyennete.org). L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94).

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront dans le 1er cas faire l'objet d'une demande de remboursement auprès de la collectivité locale et dans le 2ème cas ce sera un document à remplir pour la Caisse des Dépôts. (à télécharger sur site : <https://www.caissedesdepots.fr/droit-individuel-la-formation-dif-des-elus-locaux>).

En cas de désistement, si F&C n'est pas prévenue une semaine avant le stage: celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Tarifs* pour les deux journées établis par solidarité entre petites et grandes collectivités (élus et agents territoriaux) :

Communes et intercommunalités de :	
- moins de 1000 habitants	150 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 30000	400 €
- de 30000 à 50000	500 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	650 €
- plus de 100000	700 €

Conseillers Départementaux et Régionaux	700 €
--	-------

* Les tarifs couvrent les frais de formation et de déjeuner.

Bulletin d'inscription à la session de formation (valant convention simplifiée de formation)

ÉCOLOGIE, SOCIAL, DÉMOCRATIE : 3 enjeux à appréhender dans leur intégralité ?
Quelles déclinaisons locales et quelles dispositions initier pour répondre à l'attente des citoyen-ne-s ?

Le samedi 13 mars et le dimanche 14 mars 2021 - à la Salle des Fêtes - Place Jean Jaurès 37000 TOURS
organisée par Formation et Citoyenneté et REAL

Bulletin à renvoyer par courrier ou par courriel : contact@formationcitoyennete.org

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Email : _____
Fonction élective : _____

Collectivité territoriale : _____
Commune de : _____
Nbre d'hab. (pour les élus communaux) : _____
Fonction de l'agent : _____

Signature du/de la candidat.e à la formation _____
Signature du responsable _____
avec cachet

CACHET

ÉCOLOGIE, SOCIAL, DÉMOCRATIE

3 enjeux à appréhender dans leur intégralité : Quelles déclinaisons locales et quelles dispositions initier pour répondre à l'attente des citoyen-ne-s ?

Samedi 13 mars 2021

9h45 Accueil des participant-e-s.

10h00 à 12h30 (*) **Conduire un schéma de transition écologique :**

- Dégager des priorités adaptées aux territoires
- trouver des financements, partenariats, subventions des outils pour élaborer et déployer les contenus : référentiels, fiches actions, déploiement, évaluation.

12h45 **Déjeuner**

14h00 à 16h00 **Covid-19 : en fonction des expériences du passé, quelles sont les nouvelles attentes des citoyen-ne-s ?**

- De services publics et principalement de santé
- de transformations organisationnelles : la numérisation, le télétravail, le management à distance ... Que faut-il en attendre ? Quelles dispositions prendre localement pour rendre le citoyen maître de ses choix ?

16h15 à 19h45 (*) **Table ronde : Tours décembre 2019 – décembre 2020.**

Quels enseignements de l'action politique au sein des collectivités territoriales ?

Dimanche 14 mars 2021

09h30 à 12h30 (*) **Définir les principes et les objectifs d'une démocratie participative, pouvant contribuer à endiguer le désintérêt des citoyen-ne-s à la chose publique : expériences mises en œuvre, quels enseignements ?**

Bilan de la formation

(*) pause d'1/4 heure comprise

Intervenant.es :

Jean-François Claudon, professeur agrégé d'histoire, rédacteur en chef de la revue Démocratie et Socialisme ; **Jean-Numa Ducange**, professeur des universités, co-directeur de la revue Actuel Marx ; **Jean-Claude Mamet**, syndicaliste, animateur de Syndicollectif ; **Jean-François Pellissier**, responsable associatif, ancien conseiller régional chargé de la démocratie participative ; **Francis Sitel**, enseignant retraité, directeur de la revue Contretemps, **des représentante-s d'associations environnementales, des élu-e-s de villes ayant des actions exemplaires (Grenoble, Billère, Grande-Synthe, Langouët), un-e sociologue.**



formation
& Citoyenneté

Formation et Citoyenneté

21 ter, rue Voltaire

75011 PARIS